# Eugène Varlin

Parmi toutes les figures qui illustrèrent le mouvement d'émancipation prolétarienne, en est-il une plus pure que celle d'Eugène Varlin ?

Nos adversaires eux-mêmes le reconnaissent. Aussi avons-nous pensé, bien que l'anniversaire de sa mort héroïque ne tombe que dans trois mois, de nous entretenir de lui en cette seconde quinzaine de mars qui ouvre la série des anniversaires de la COMMUNE. Cet « oublié », cet inconnu « dont la classe ouvrière ignore jusqu'au nom », ainsi que le déplorait la « Vie Ouvrière » de Monatte en 1913, ne l'est plus tout à fait. Cependant, gageons que les quelques lignes qui suivent le révéleront à certains, le feront mieux connaître à d'autres et, dans leur sécheresse biographique, donneront à tous le sentiment de l'importance de celui dont Lissagaray a écrit dans son « Histoire de la Commune de 1871 » : « Ce mort-là est tout aux ouvriers ! »

Il est né le 5 octobre 1839, à Claye-sur-Marne, où son père était ouvrier agricole. Il vient à Paris à 13 ans et, d'abord chez sen oncle, puis dans d'autres maisons, il apprend le métier de relieur, et à 25 ans il est contremaître. (Cette précision pour montrer sa maîtrise dans son art.) Puis, pour mieux mener de front son activité syndicale et politique, il travaillera chez lui. Mais, parallèlement à son apprentissage, il s'instruit. Il suit les cours de l'Association philotechnique : cours de français, de géométrie, de comptabilité, et reçoit prix et mention. Il prendra même avec son frère, des leçons de latin, puis étudiera le droit, surtout la

partie qui concerne les sociétés civiles.
Et, bientôt,
s'étant ainsi donné des bases solides, il prend une
part active à la lutte sociale qui, sous le Second Empire,
donna la forme de l'action ouvrière moderne. Voici les dates
principales et les faits essentiels de sa vie de militant. En
1857,
il est un des fondateurs de la Société des relieurs. Il
a 18 ans. En 1861, il est de la commission qui désigne les
délégués ouvriers relieurs qui participeront à
l'Exposition internationale de Londres et est un des
rédacteurs
du rapport au retour de la délégation, rapport dans
lequel on trouve cette phrase essentielle : « Ce dont
nos camarades doivent bien se pénétrer, c'est qu'ils
n'obtiendront jamais rien tant qu'ils s'abstiendront à
demeurer isolés. » En 1864, il organise la grève
des relieurs ; en 1865, membre de la Première
Internationale, il est un des quatre délégués
français à la Conférence de Londres ; en
1867, il devient membre du bureau de la section française de
l'Internationale et, la même année, il est l'un des cinq
délégués a l'Exposition universelle. C'est lui
qui, en 1868, poursuivi dans le procès fait aux membres de la
deuxième commission de l'Internationale, présente la
défense des inculpés. Détachons-en ce court
passage : « Une classe qui a été
l'opprimée dans toutes les époques et sous tous les
règnes, la CLASSE DU TRAVAIL, prétend apporter un
élément régénérateur à la
société. Lorsqu'une classe a perdu la supériorité
morale qui l'a faite dominante, elle doit se hâter de
s'effacer. » En 1869, il est le secrétaire et la
cheville ouvrière de la Chambre fédérale des
Sociétés ouvrières de Paris, première
« Union des Syndicats ». Et, enfin, de 1869 à
1870, tant pour l'Internationale que pour la Chambre fédérale

et la Société des relieurs, il ne cesse de se dépenser sans compter, en voyages, en démarches, en correspondance. Il est condamné à nouveau, au printemps de 1870, à un an de prison et se réfugie à Bruxelles. La guerre éclate. Il rentre en France et s'engage dans la Garde nationale. Il est élu à l'Assemblée Nationale, fait partie du Comité central, puis de la Commune, qui le nomme, avec Jourde, délégué aux Finances. Il s'occupera aussi du ravitaillement. Puis c'est la Semaine sanglante.

Il ira de barricade en barricade, en combattant, jusqu'à ce banc de la place Cadet où, épuisé, il s'assied, le dimanche 28 mai 1871. Reconnu par un prêtre qui le dénonce, il est arrêté et, après une marche épouvantable, le long de la Butte Montmartre, au milieu des outrages, des huées et des cris de mort d'une foule abjecte, il est conduit rue des Rosiers et fusillé. Le lieutenant Sicre, qui commande le peloton, lui déroba sa montre et les « exécuteurs » se partagèrent les 248 francs qui constituaient la fortune de celui qui, délégué aux Finances, avait manié, pendant les trois mois de la Commune, des sommes considérables.

Ces notes, dans leur sécheresse, suffisent pour situer cet homme qui, comme l'écrivirent plusieurs de ses biographes, fut : LE MILITANT.

Bibliographie sommaire.

— E.-E. Fribourg : « L'Association internationale des Travailleurs », Paris, 1871 et « Les Procès de l'Internationale », Paris ; Lissagaray : « Histoire de la Commune de 1871 », Paris, Librairie du Travail (nouvelle édition) ; « Eugène Varlin », numéro spécial de « La Vie Ouvrière », 5 mai 1913 ; Edouard Dolléans : « Eugène Varlin »

et « Histoire du mouvement ouvrier », tome I,
Paris ; Maurice Foulon : « Eugène Varlin,
relieur et membre de la Commune », Clermont-Ferrand, 1934.